

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 27 JUILLET 2007

Présents :	Raymond CRESSEND - René BUTHOD-GARCON - Charles BOUZON - Maryline BOUZON - Nicole COLLOMB - Pascal COLLOMB - Didier DELU - Michel JAY - Raphaël MILEZE - Florence REGNAULT - Jacqueline VILLIEN
Excusés :	Michel JOVET - René RILLY - Frédéric VILLIEN
Absent :	Néant
Secrétaire :	Michel JAY

I - URBANISME

1. Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en conformité avec la loi SRU du 13 décembre 2000, le projet de P.L.U. a été élaboré. Il rappelle les choix d'aménagement retenus lors des réunions de travail et précise quelles sont, pour chacune des zones, les règles d'urbanisme applicables.

Le Conseil Municipal :

- approuve l'ensemble du dossier du P.L.U.
- arrête le projet du Plan Local d'Urbanisme,
- précise que le projet sera communiqué aux différents services de l'Etat et personnes publiques qui ont trois mois pour exprimer leur avis.

Ensuite le projet sera soumis à l'enquête publique.

2. Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur la parcelle YD 589 aux Mariets.

II - AFFAIRES GENERALES

3. Démission de Monsieur Michel JAY, Adjoint

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur JAY qui souhaite mettre fin à ses fonctions au 1^{er} septembre 2007 et le remercie pour le travail effectué au sein de la Commune.

4. Création d'un poste d'agent technique des services

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Madame Sabine PETEX souhaite réintégrer ses fonctions au 16 août prochain. Elle va prendre en charge l'entretien de tous les locaux communaux, de la restauration scolaire ainsi que l'entretien des espaces verts.

Il convient donc de créer un poste d'agent technique des services à temps complet. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

III - COURRIERS DIVERS - QUESTIONS DIVERSES

5. Courriers divers

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de :

- Monsieur André PLASSIARD relatif à l'urbanisme. Monsieur Pascal COLLOMB le rencontrera sur place,
- Monsieur Raymond PERONNIER suite à une construction illégale à entre Deux Nants : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure contentieuse correspondante.
- Monsieur et Madame Robert MIQUEL souhaitent créer un accès à leur chalet d'Entre-Deux-Nants : le Conseil Municipal est favorable.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

La Côte d'Aime, le 30 juillet 2007

Le Maire,
R.CRESSEND

